

Séance extraordinaire du 17 octobre 2011

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 17 octobre 2011 à 22 h 18 au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller.

M. Nicolas Gauthier, conseiller, est absent.

FORMANT QUORUM

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt-deux heures dix-huit (22 h 18) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2011-10-326

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Appel d'offres – Base de Pein Air
4. Mandat à un consultant – achat d'un camion incendie
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Appel d'offres – Base de Pein Air

2011-10-327

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres publiques pour la vente de la Base de Plein Air située à Saint-Thomas-de-Caxton, le montant de base de cette vente étant fixé à 24 600 \$, soit l'équivalent du montant d'achat du terrain par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 17 octobre 2011

4. Mandat à un consultant – achat d'un camion incendie

2011-10-328

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu de mandater la firme Manaction inc. pour seconder la municipalité dans l'acquisition d'un camion incendie, comme suit :

Préparation des cahiers de charge

• Cahier des clauses administratives	400 \$
• Cahier des clauses techniques	1 050 \$
Supervision des travaux	600 \$
Inspection de conformité	350 \$

Les frais de déplacement seront facturés à raison de 0,45 \$/km.

Si des rencontres supplémentaires sont demandées, elles seront facturées à 65 \$/h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 22 h 25

Fin : 22 h 25 (pas de question)

6. Fermeture de la séance

2011-10-329

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 22 h 25.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière